

chancre induré commence la période secondaire qui ouvre la marche par l'angine syphilitique, les exanthèmes, les condylômes, les ulcères superficiels des muqueuses (plaques muqueuses de Trousseau), l'iritis. Plus tard le rupia, le lupus syphilitique, les maladies osseuses, les tumeurs gommeuses du tissu conjonctif sous cutané, les maladies des muscles et des organes internes constituent l'affection tertiaire. Pour le traitement intérieur, je n'hésite pas à déclarer tout de suite que l'usage des mercuriaux est la médication la plus puissante que nous ayons, jusqu'à ce jour, à opposer à cette maladie. Cette médication étant ancienne, je n'ai pas la prétention de la rajeunir mais si, pendant longtemps on l'accusait d'entraîner à sa suite plus ou moins d'accidents, je suis bien porté à croire qu'il faut en rejeter le blâme non seulement sur l'usage imprudent ou immodéré de ce remède, mais encore tenir compte que cette médication était celle employée contre les trois maladies vénériennes.

Aujourd'hui, grâce à la nouvelle doctrine dont j'ai parlé plus haut, le traitement mercuriel étant réservé pour les syphilitiques seulement, l'on peut dire que l'on soustrait les trois quarts des vénériens à cette médication. Je ne m'arrêterai pas à discuter sur le mode d'action du mercure dans la syphilis, car j'ai pour principe de ne jamais attacher trop d'importance à la manière dont un médicament exerce son action, du moment que ce médicament donne satisfaction pratiquement parlant. Du reste, les auteurs du jour ne cherchent pas trop à pénétrer le mode d'action des mercuriaux dans la syphilis, la plupart se bornent à faire connaître les opinions des anciens sur ce sujet. Selon Hunter, le mercure guérissait par substitution, "le mercure, disait ce distingué praticien, perd son influence sur la maladie vénérienne par l'habitude, et c'est une preuve qu'il n'agit ni chimiquement ni en emportant le poison par telle ou telle évacuation mais bien en vertu de sa force de stimulation propre." Cependant, il est probable que le mercure a deux modes d'action l'un sur le virus, l'autre sur la constitution, mais il paraît exercer son action sur le virus avant d'agir, comme altérant, sur la constitution. Il est évident que si on pouvait voir le virus, l'isoler, l'analyser, on posséderait alors la pierre de touche qui mettrait bien des choses au clair. Quoiqu'il en soit, la confiance accordée au mercure par ceux qui s'occupent spécialement de syphilis, jointe à mon expérience personnelle, me donne droit de considérer ce médicament comme une ressource précieuse et j'oserais dire indispensable.

Le mercure peut bien faire défaut dans des cas rares, et en cela il partage le sort des agents thérapeutiques et même des spécifiques car on ne trouve pas plus de perfection dans les médicaments que dans toute autre chose ici-bas. Cependant le traitement de la syphilis est de longue durée et je considère que douze et même souvent vingt-quatre mois ne sont pas de trop pour traiter avec